

---

# PROJET PÉDAGOGIQUE DU PATRONAGE JEANNE D'ARC - DU 11 AU 13 ET LE 15 JUILLET 2022

## A. DESCRIPTIF DE L'ACCUEIL DE MINEURS

### L'Organisateur

Le Patronage Jeanne d'Arc est un Accueil de Loisirs organisé par l'Association d'Education Populaire EPIC, régie par le régime des associations de la loi de 1901.

Siège : 23 rue des Déportés et Fusillés – 02200 Soissons.

Numéro de déclaration : W024001535 (Préfecture de l'Aisne).

Contrat d'assurance RC à la Mutuelle Saint-Christophe.

### Périodes d'ouverture du Patronage

Le Patronage Jeanne d'Arc est ouvert du lundi 11 juillet au mercredi 13 et le vendredi 15 juillet 2022, de 8h30 à 18h00. Les activités organisées ont lieu de 9h30 à 17h00.

Il n'est pas possible d'y arriver ou de partir au moment du déjeuner.

### Lieu ordinaire des activités

Les activités ont habituellement lieu au collège Saint-Paul de Soissons (par l'accès dans la sente du séminaire) en dehors des horaires d'ouverture de l'établissement. Il s'agit de locaux prêtés, selon une convention établie annuellement avec l'Association Scolaire Saint-Rémy, sis au 24 boulevard Jeanne d'Arc à Soissons.

Le Patronage a l'usage habituel de deux salles, de sanitaires, de la cour de l'école ainsi que des parties du parc du collège attenantes. Durant les vacances, des sorties et activités extraordinaires pourront avoir lieu en dehors de ces locaux (sorties dans la ville de Soissons, mais au parc de Coupaville pour la journée du 13 juillet).

### Public accueilli

L'Organisateur propose des activités à des jeunes de 6 à 14 ans, sans autres critères particuliers de distinction comme le lieu du domicile ou de scolarisation. Seule est importante l'adhésion des parents au Projet éducatif, au présent Projet pédagogique et au Règlement intérieur du Patronage.

Les jeunes accueillis viennent principalement de Soissons et des communes environnantes.

Le Patronage est un Accueil de Loisirs catholique, promu par des paroisses de Soissons et en collaboration avec l'Enseignement catholique du diocèse. Tout en ayant un caractère confessionnel, il est ouvert à tous et garantit la liberté de conscience de chacun, comme l'affirme le Projet éducatif. L'accueil est particulièrement attentif au respect de la laïcité qu'il comprend comme la liberté que chacun possède d'exercer sa foi et sa religion ou non.

### L'équipe d'encadrement

Le directeur est Louis Boiron.

Les autres animateurs sont Léa Nachtergaele (BAFA), Juliette Ferté (CEP2, qui est aussi l'assistante sanitaire), Marie Magnien (BAFA), Krystina Czerwonka, David Stolz (BAFA), Aymeric Davoust (BAFA SB), Paul Simmonneaux.

## B. OBJECTIFS DU PROJET PEDAGOGIQUE

### Rappel des objectifs éducatifs de l'Organisateur

Les objectifs éducatifs figurant dans le Projet éducatif de l'AEP EPIC sont les suivants :

- répondre aux besoins de jeunes désirant accéder à des temps de détente hors du temps scolaire tout en fournissant un cadre de sécurité physique et affective ;
- favoriser le développement du jeune en tant que personne, donc en prenant en compte chacune des dimensions de sa personnalité (humaine, sociale, spirituelle) comme étant à respecter et à développer, à commencer par la liberté ;
- l'apprentissage de la vie en collectivité, permettant de mieux se connaître soi-même et de s'ouvrir aux autres, ainsi que de développer le sens du service du bien commun ;
- nourrir la réflexion et la maturation des jeunes autour des grandes questions qu'ils se posent sur la vie, notamment sous un angle philosophique et anthropologique d'inspiration chrétienne, sous la forme et le mode adaptés à chaque tranche d'âge.

### Objectifs

#### PERMETTRE À L'ENFANT DE VIVRE SES LOISIRS

Les journées du Patronage ont un format fixe qui ne varie pas beaucoup. Cela a pour but d'assurer aux enfants la sécurité d'un cadre et des automatismes propres à la vie familiale.

Ainsi, la journée type du Patronage (telle qu'elle est vécue le mercredi ou pendant les vacances est la suivante) :

8h30-9h30 : accueil échelonné des enfants (pour la commodité des parents) ; les animateurs les accueillent dans la cour de récréation pour un temps de jeu informel et spontané. Chacun (animateur ou enfant) est salué personnellement et par son prénom.

9h30-10h00 : petits jeux organisés par les animateurs (il peut y avoir plusieurs jeux) ; ces jeux ont pour seul but la participation de tous les enfants (qui est exigée) pour les intégrer dans un structure sociale et forger le groupe au début de la journée.

10h00-10h05 : rappels sur la vie du patronage et énonciation des règles de vie du Patronage par les enfants, avec un point d'attention sur le service et l'attention à l'autre.

10h05-10h20 : temps de méditation et de réflexion à la chapelle. Cette activité est sur la base du volontariat, les enfants qui ne désirent pas y prendre part pourront avoir un temps court de récréation sur la cour avec un animateur.

10h20-11h55 : ateliers manuels ou artistiques libres, sous la direction de Léa N.. Le but de ces ateliers est de guider chaque enfant dans la découverte de ses qualités personnelles et des potentialités artistiques de son corps (manuelles ou vocales, en particulier). Les animateurs chercheront à proposer deux ateliers sur la plage horaire (avec un roulement à 11h00).

11h55-12h00 : rangement des ateliers auquel tous prennent part, puis passage rapide aux toilettes pour tous.

12h00-12h30 : repas sous forme de pique-nique (apporté par les enfants), les enfants peuvent déjeuner avec les personnes de leur choix tout en veillant à ce que personne ne déjeune seul. L'équipe d'animation se retrouve pour le déjeuner en surveillant les enfants pour finaliser la préparation de l'après-midi, en particulier du grand jeu. Chaque enfant apprend l'autonomie de son repas en demandant l'autorisation pour sortir de table auprès de la table des animateurs.

12h30-13h30 : récréation libre des enfants, sous la surveillance des animateurs, à l'intérieur ou à l'extérieur des locaux. Chaque enfant choisit librement ses compagnons de jeu.

13h30-14h00 : temps calme strict et dans la pénombre, à l'intérieur. Les enfants sont invités à observer le silence afin que tout le monde puisse se reposer et éventuellement dormir sur les tapis. Si certains le désirent, ils peuvent lire.

Pour le groupe des plus grand, ce temps calme est aménageable selon l'âge des enfants. Il est possible de prévoir des jeux de société calmes ; ils se retrouvent dans l'espace dédié à eux.

14h00-14h10 : rangement du temps calme et présentation de l'après-midi par Louis B..

14h10-16h15 : activité de l'après-midi ou grand-jeu. Chaque enfant est intégré à une équipe mixte selon le sexe mais aussi selon l'âge. Le but du grand jeu est d'apprendre à chaque enfant à se dépasser en équipe et à privilégier le bien commun vis-à-vis de son bien propre.

16h15-16h30 : goûter offert par le Patronage, après un éventuel passage aux toilettes et un lavage de main.

16h30-16h45 : rangement du goûter et du Patronage, tous les enfants prennent part au ménage afin de les investir dans tous les aspects de la vie concrète familiale en les responsabilisant dans le service quotidien.

16h45-17h00 : retour sur la journée en petit groupe en présence d'un animateur, lors duquel l'enfant est invité à faire mémoire de ce qu'il a vécu et à nommer ce qu'il a apprécié et ce qu'il a moins aimé en en donnant la raison.

17h00-18h00 : départ échelonné des enfants avec récréation libre sous la surveillance des animateurs.

Les parents sont investis dans le Patronage par leur sollicitation pour certaines activités (sorties, préparation matérielle des activités manuelles), mais aussi et surtout par la communication avec eux de l'équipe d'animation lors de l'arrivée et le départ des enfants.

#### PROPOSER DES ACTIVITÉS DE QUALITÉ

Les activités sont préparées en amont par l'équipe d'animation, en particulier par l'animatrice coordinatrice. Les ateliers manuels, en particulier, font l'objet d'une fiche d'animation et aussi d'une préparation des divers éléments nécessaires à la réalisation de l'activité. Pour cette période de vacances, les activités graviteront autour du thème du règne animal. Les activités manuelles valoriseront donc l'amour de l'environnement et son respect.

Les activités font aussi l'objet d'une évaluation par les enfants, lors du retour du soir, mais aussi par l'équipe d'animation qui essaye d'enrichir.

Les grand-jeux sont insérés dans un imaginaire soigné manifesté par l'usage de costume et par une sensibilisation au début de l'activité. Les grand-jeux ont pour mission de faire rêver les enfants en nourrissant leur culture générale par l'abord de grand thèmes de l'histoire ou de la culture.

#### GARANTIR LA SÉCURITÉ DE TOUS

Les animateurs veilleront particulièrement à la sécurité physique et à la sécurité affective des enfants.

Le lieu se prête volontiers à garantir la sécurité physique ; le parc est clos de grilles et de murs. Il faut néanmoins veiller au bois en contrebas de la cour dans lequel les enfants peuvent facilement échapper à la vigilance des animateurs. Pour cette raison, ils ne peuvent s'y rendre en dehors des jeux organisés ou alors qu'un animateur en est absent.

La sécurité affective des enfants sera aussi particulièrement préservée en veillant à ce que tout le monde soit connu et appelé par son prénom (enfant comme animateur), que l'autorité soit reconnue par les enfants avec une attitude et une distance appropriée (respect des adultes, vouvoiement éventuel) et que les animateurs n'usent jamais de violences verbales ou physiques envers les enfants. Conjointement, on veillera à ce que les animateurs adoptent une culture d'attitude ajustée avec les enfants en se prémunissant contre tout comportement ambigu (contact physique, mise en place de dépendances affectives, etc.).

POUR CEUX QUI LE SOUHAITENT, DES TEMPS D'EXPRESSION ET DE VIE DE LA FOI DE CHACUN

Le public du Patronage étant partiellement chrétien, des temps brefs de prière ponctuent la journée pour offrir à tous, en accord avec les parents, une ouverture sur les réalités de la foi chrétienne. Des activités de substitution sont prévues pour ceux qui ne désirent pas y prendre part ; ces temps étant en général assez brefs, ils s'agit en général de récréations surveillées.

### **C. MOYENS HUMAINS**

L'équipe d'animation constitue un encadrement qualifié pour fournir une éducation de qualité. Les animateurs, qu'ils soient réguliers ou occasionnels, sont des éducateurs.

Il est souhaitable que les animateurs puissent avoir un lieu aménagé pour discuter des enfants, de ce qu'ils ont perçu d'eux ces derniers jours et des choses remarquables qu'ils ont observées. Cela pourrait avoir lieu à l'occasion du déjeuner que les animateurs prennent en équipe.